

*L'ajournement*

roues à godets, des foreuses, des camions à minerai, des compresseurs, des cellules électrolytiques pour le traitement, des concasseurs, des machines à agglomérer, des cellules de flottation, du matériel de contrôle du traitement et des convoyeurs de toutes sortes. Cela devrait fournir d'excellentes occasions à l'industrie canadienne.

Mais, à l'heure actuelle, il y a plus de 1.2 million de chômeurs au Canada, le taux de chômage chez les jeunes de moins de 25 ans atteint 17 p. 100 et nous connaissons un nombre record de licenciements. En raison de ces licenciements, un nombre considérable de travailleurs ont présenté des demandes de prestations d'assurance-chômage, ce qui ajoute au déficit du gouvernement du Canada.

Depuis le 12 novembre, c'est-à-dire depuis le dépôt du budget, il y a eu 2,200 mises à pied dans l'industrie minière et on prévoit qu'il y en aura 8,000 à la fin de l'été. Rien qu'en Colombie-Britannique, il y a eu 120,000 mises à pied, dont 9,000 travailleurs de ma circonscription qui ont demandé des prestations d'assurance-chômage. On licencie 1,600 travailleurs par mois. Si l'on fabriquait ici ce matériel minier qui vaut 372 millions de dollars au lieu de l'importer, nous aurions environ 10,00 emplois supplémentaires par an au Canada. Quand on songe au taux de chômage extrêmement élevé, à la dégradation de la situation économique et aux possibilités que nous avons, il faut bien en conclure que cela ne marche pas. Le gouvernement est absolument inepte, car il est totalement incapable de justifier l'exode d'emplois.

Que fait le ministre de l'Industrie et du Commerce à part débiter des platitudes? Il a parlé de la conférence sur l'exploitation minière de Vancouver où se sont réunis des représentants de différents secteurs, mais cette conférence a eu lieu il y a un an et aucun progrès n'a été réalisé. Il a parlé de prendre certaines initiatives, mais je me demande bien ce qu'il a fait. J'espère que le secrétaire parlementaire prouvera à la Chambre, exemples à l'appui, que le ministre de l'Industrie et du Commerce offre au secteur manufacturier canadien davantage de possibilités de fabriquer certaines machines très importantes dont nous avons besoin dans ces secteurs. Je songe notamment aux élévateurs d'empilage dont nous avons entendu parler et au matériel de déchargement des wagons utilisés dans les terminaux de manutention du charbon sur la côte ouest qui sont importés de plus en plus fréquemment—le matériel de déchargement des wagons est importé de Grande-Bretagne, paraît-il, et les élévateurs d'empilage sont fabriqués par des sociétés japonaises, notamment par la société Mitsubishi.

● (2220)

La société Stephens-Adamson de Belleville était prête à construire des récupérateurs-metteurs en tas, dont le contenu canadien aurait été non pas de 53 mais de 96 p. 100. Elle a présenté pour les récupérateurs de Ridley Island une soumission de 19.7 millions, la moins élevée de toutes, qui était inférieure de 1 million à la soumission japonaise. Or cette société canadienne s'est vu interdire la possibilité de créer des emplois au Canada, plus exactement dans la ville de Belleville, en Ontario. Nous préférons exporter ces emplois au Japon.

Fednav Com, société créée pour exploiter le terminal, a été constituée sans appel à la concurrence. Ses actionnaires, d'après ce que je crois savoir, sont des personnages bien introduits auprès du parti libéral, à Montréal. Ils n'habitent pas en Colombie-Britannique. Et pour une raison qui a l'air

très bizarre, la fourniture de ce matériel est confiée à une société japonaise. Il nous faut savoir pourquoi. Au superport de Roberts Bank, West Shore Terminals, société de la Couronne de la Colombie-Britannique, vient de confier un marché de 10 millions à une autre société japonaise, IHI, pour la fourniture de récupérateurs-metteurs en tas pour ce projet. Je le demande, qu'est-ce qu'on reproche aux Canadiens? Pourquoi bradons-nous des emplois canadiens aux Japonais, et qu'est-ce qu'on est en train de trafiquer là?

Je crois savoir que, sur ces 53 p. 100 de contenu soi-disant canadien, une bonne part des aciers vont se faire en Corée, sous contrat avec une quelconque boîte aux lettres canadienne. Cela, monsieur l'Orateur, ce n'est pas du contenu canadien.

Enfin, j'avais de bonnes raisons de croire que la société Stephens-Adamson allait créer une usine dans ma circonscription de Richmond, en Colombie-Britannique, où les aciers et les composants auraient été assemblés pour fournir les récupérateurs-metteurs en tas de Ridley Island. Ma circonscription a donc perdu ce potentiel d'emplois grâce aux politiques rétrogrades du gouvernement libéral. Je pense que la Chambre est en droit de demander des explications complètes à propos de cette situation lamentable.

**M. Gérald Laniel (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, pour répondre à la question du député de Richmond-Sud-Delta (M. Siddon), j'ai le plaisir de dire que même si le Canada a, effectivement, moins bien répondu à ses besoins en équipement minier, ces dernières années, cela a été largement compensé par la croissance des exportations d'équipement canadien. Par conséquent, il faut étudier la question en tenant compte à la fois de l'ensemble de nos résultats sur le plan de la fabrication d'équipement minier, de nos exportations et en même temps des avantages industriels futurs que représentent les gros projets d'exploitation minière prévus au Canada.

Cette tendance à un accroissement des exportations compensé par l'augmentation des importations est attribuable aux efforts de rationalisation et de spécialisation que l'industrie a dû entreprendre pour rester concurrentielle sur le marché mondial.

Néanmoins, le fait que les importations accaparent une part de plus en plus grande du marché de l'équipement minier réduit les débouchés du fournisseur de matériel canadien et la forte demande de nouveau matériel minier que doivent entraîner les grands projets d'exploitation minière offrira un grand nombre de débouchés aux fabricants d'équipement.

En conséquence, le ministère de l'Industrie et du Commerce a pris toute une série d'initiatives pour aider les fabricants canadiens à profiter de ces nouvelles possibilités. A cet égard, la Mining Opportunities Conference qui a eu lieu à la fin du printemps dernier à Vancouver a permis de mieux établir le rapport entre les besoins des compagnies minières et les efforts de commercialisation des fournisseurs. Le ministère a également établi un Bureau des avantages industriels pour permettre aux entreprises canadiennes de profiter au maximum des grands projets d'exploitation minière. Notre stratégie d'exportation accorde une importance prioritaire à l'équipement minier sur plusieurs marchés clés du monde. A cet égard, le ministère a offert de l'aide dans le cadre de son programme de développement des marchés d'exportation afin de favoriser les efforts de commercialisation de 13 compagnies dans 16 pays.